

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 14 décembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 10, 11, 12 et 13 décembre 2018

2018 DJS 281 Espace sportif Pontoise (5^e)- Délégation de service public pour l'exploitation – Modalités de passation.

M. Jean-François MARTINS, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1411-1 à L.1411-18, L.1413-1 et suivants, L.2511-1 et suivants ;

Vu l'avis émis le 23 octobre 2018 par la Commission Consultative des Services Publics Locaux, en application de l'article L.1411-4 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 27 novembre 2018 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'approuver le principe de passation d'un contrat de délégation de service public pour la gestion de l'espace sportif Pontoise (5^e) ;

Vu l'avis du Conseil d'arrondissement du 5^e en date du 26 novembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-François MARTINS, au nom de la 7^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe de passation d'un contrat de délégation de service public pour la gestion de la piscine Pontoise (5^e), suivant les articles L.1411-1 à L.1411-18 du code général des collectivités territoriales.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à engager, sur la base du rapport dont le texte est joint à la présente délibération, la procédure de consultation et à accomplir tous les actes préparatoires à la passation du contrat de délégation de service public.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO